

**RAPPORT DU PRESIDENT
AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****REUNION DU 15 DECEMBRE 2020****OBJET : CESSION DE TERRAINS**

La Communauté de communes THELLOISE a été sollicitée par la société ALCOPA AUCTION, implantée dans la ZA de NOVILLERS LES CAILLOUX, pour céder deux emprises foncières situées dans le prolongement des parcelles occupées par l'entreprise, dont la localisation est illustrée sur la carte jointe en **annexe**.

M. Jean-François MARECHAL, représentant la société ALCOPA AUCTION, souhaite acquérir les emprises foncières référencées au cadastre sous les numéros ZB 252 et ZB 253, pour y créer une réserve d'eau qui recueillera les eaux pluviales des parcelles adjacentes recouvertes de bitumes. L'eau ainsi captée sera traitée et recyclée pour être utilisée pour le lavage de véhicules.

Il est proposé au Conseil communautaire d'agréer le principe de la vente à la société ALCOPA AUCTION représentée par M. Jean-François MARECHAL de ces deux parcelles de 3 349 m² pour la parcelle ZB 252 et de 6 817 m² pour la parcelle ZB 253, au prix de 10 000 € HT.

Le pôle évaluation domaniale de Beauvais a émis un avis conforme au vu des éléments financiers présentés en termes de coût de remblaiement

Il est proposé au Conseil communautaire de confier la rédaction de l'acte correspondant à Maître VOSS, Notaire à Chambly et de préciser que les honoraires et frais inhérents à cette vente seront supportés par l'acheteur.

Le Conseil de communauté est invité à :

- **APPROUVER** le principe de la vente à la société ALCOPA AUCTION, représentée par Monsieur Jean-François MARECHAL, directeur général, des parcelles décrites ci-dessus, au prix de 10 000 € HT ;
- **CONFIER** à Maître VOSS, Notaire à Chambly, la rédaction de l'acte de vente étant précisé que les honoraires et frais inhérents à cette vente seront supportés par la société ALCOPA AUCTION ;
- **AUTORISER** la société ALCOPA AUCTION à prendre possession de ces emprises foncières de manière anticipée ;
- **AUTORISER** le Président ou son représentant, à prendre toutes mesures et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette vente.

